

BOURSES DE COOPÉRATION MONTRÉAL-QUÉBEC

Ces bourses d'un montant variant entre 2 000 \$ et 2 500 \$ chacune sont attribuées par le CIRRELT à des étudiants dont les travaux sont dirigés **par au moins deux membres réguliers du CIRRELT**, l'un étant professeur à l'Université Laval et l'autre affilié à une institution partenaire montréalaise.

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

- Être inscrit à plein temps dans un programme de maîtrise de recherche ou de doctorat ;
- Être inscrit comme membre étudiant sur le site Web du CIRRELT ;
- Tout étudiant ne peut bénéficier de cette bourse qu'une seule fois par cycle d'études.

ÉVALUATION DES DOSSIERS

Les demandes seront évaluées selon les critères suivants :

1. L'excellence du dossier académique et l'aptitude à la recherche ;
2. La correspondance du projet de recherche avec la programmation de recherche du Centre.

CONSTITUTION DES DOSSIERS

Les candidatures doivent être présentées **en un seul fichier numérisé (pdf)**, par un **directeur de recherche**, ayant le statut de **membre régulier** au CIRRELT, avec toutes les informations et documents requis, selon l'ordre suivant :

1. Une **lettre** d'un seul directeur indiquant le sujet de la recherche et ses liens avec la programmation de recherche du Centre, l'état d'avancement des travaux et une présentation de l'étudiant et ses mérites ;
2. Un **curriculum vitae** à jour ;
3. Relevés des **résultats académiques** obtenus au 1er, 2e et 3e cycle ;
4. Une **preuve d'inscription** pour la session d'hiver 2017.

REMARQUES IMPORTANTES

- Tout directeur ne peut soumettre **qu'une seule candidature**.

DATE LIMITE POUR SOUMETTRE VOTRE DOSSIER :

LE MERCREDI 22 FÉVRIER 2017, À 12H

ACHEMINER VOTRE DOSSIER À :

Lucie.LHeureux@cirrelt.ca (Montréal) / Pierre.Marchand@cirrelt.ca (Québec)